



© Volkswagen AG

ENSEMBLE VERS LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE **2019 > 2025 > 2030**

21 mesures pour atteindre 5,2 millions de véhicules électriques en 2030

Le développement de la mobilité électrique est un axe majeur de la transition énergétique. L'association Equilibre des Energies a souhaité faire le point sur le rythme de développement effectif du véhicule électrique et sur ses perspectives.

Elle a réalisé pour cela, à l'initiative de cinq de ses membres (Bouygues Energies & Services, EDF, Enedis, Schneider Electric, Volkswagen Group France), une

importante étude portant sur la période 2019 à 2030. Cette étude montre que l'atteinte des objectifs visés reste subordonnée à la mise en œuvre rapide d'actions concrètes qu'Equilibre des Energies s'est efforcée d'identifier et de préciser.

Equilibre des énergies est une plate-forme transversale qui fédère les acteurs de l'énergie, du bâtiment et de la mobilité.

Des ambitions très fortes de croissance de la mobilité électrique...

À la suite de la COP21 et de l'Accord de Paris sur le climat, la France affiche de très fortes ambitions en matière de transition énergétique, dont résulte un objectif de 4,8 millions de voitures électriques en circulation en 2028. Mais, malgré les annonces faites, les premières mesures prises et le décollage amorcé du marché, **le rythme actuel de développement du véhicule électrique n'est pas en ligne avec les objectifs visés**. La mutation vers la mobilité électrique exige des changements plus profonds dans l'ensemble de la société.

... qui nécessitent une transformation profonde de l'éco-système

Autonomie des véhicules, déploiement des stations de recharge, habitudes des consommateurs... De nombreux facteurs techniques, économiques, réglementaires et sociétaux conditionnent la pénétration de la mobilité électrique.

Une approche méthodologique originale

- ▶ délaissant l'approche top-down usuelle, au profit d'une méthodologie plus pragmatique, orientée client, fondée sur des cas d'usage représentatifs des différents segments du marché ;
- ▶ co-construisant avec les cinq sociétés commanditaires de l'étude, représentatives de l'ensemble des grands secteurs parties prenantes, des réponses individuelles et des réponses coordonnées au problème posé.

Une étude s'appuyant sur une écoute du marché et sur l'analyse des parcours clients

- ▶ Particuliers, artisans et gestionnaires de flottes...

Une étude prenant en compte le positionnement des très nombreux acteurs concernés

- ▶ Constructeurs, loueurs, fournisseurs d'électricité, gestionnaires de réseau, acteurs du transport de personnes, gestionnaires d'infrastructures de transport, acteurs des territoires, acteurs du bâtiment et de l'immobilier et assurances.



Particuliers et gestionnaires de flottes : un parcours client vers la mobilité électrique semé d'obstacles

Une image encore insuffisamment positive et une méconnaissance des avantages du véhicule électrique par les usagers. Le choix de la motorisation électrique est pénalisé par la forte aversion au risque du client, particulier comme entreprise, avec l'idée qu'il est préférable d'attendre. La majorité des clients potentiels ne sont pas conscients des bénéfices apportés par le véhicule électrique.

A ces obstacles subjectifs se joignent des freins très concrets, tels que **la difficulté pour chacun de disposer d'un point de charge**, de préférence au niveau de son logement ou à défaut en entreprise.

Un effort considérable d'information et d'anticipation par le futur propriétaire est nécessaire pour répondre à des questions très concrètes telles que : comment disposer d'un point de charge en logement collectif ou en maison individuelle sans place de parking ? Comment s'assurer que sur un parcours il y aura suffisamment d'infrastructures de recharge accessibles et en état de fonctionnement ? Quel sera le temps de trajet ?

En entreprise, les obstacles restent nombreux. La fiscalité et la réglementation recèlent des entraves à l'électrification (calcul de l'avantage en nature pénalisant les véhicules de fonction électriques, statut fiscal de la recharge en entreprise, gestion de la recharge plus complexe, etc.). Il reste beaucoup de travail à fournir pour modifier les procédures de décisions internes aux entreprises et lever les obstacles.

L'étude réalisée permet de prendre la mesure de l'ampleur du travail à accomplir mais montre qu'il est possible de réussir la migration électrique grâce à **la mise en œuvre, collectivement et de façon coordonnée, d'un ensemble d'actions parfois relativement simples.**

21 mesures pour assurer le succès de la mobilité électrique

Des actions réparties en 21 recommandations articulées autour de trois grands domaines :

- 1 La transformation de l'image du véhicule électrique auprès du grand public et des entreprises**, à travers une communication d'ensemble et un accompagnement des acteurs prêts à soutenir la transition mais n'ayant pas les compétences nécessaires.
- 2 Le déploiement d'une offre plus large de véhicules et de services rendant le véhicule électrique plus attractif que le véhicule thermique.**
L'ambition doit être de déployer une filière européenne puissante du véhicule électrique, s'étalant de l'amont à l'aval de la chaîne de valeur.
- 3 Le développement d'infrastructures de recharge cohérentes** et suffisantes, au niveau national comme au niveau local, pour donner aux électromobilistes, un rayon d'action suffisant.



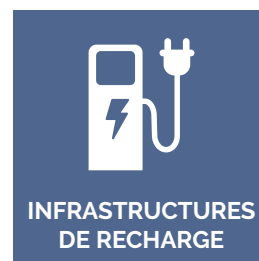
La transformation de l'image du véhicule électrique auprès du grand public et des entreprises

- > Mieux faire connaître les points forts du véhicule électrique dans la transition énergétique
- > Mieux faire connaître les avantages du véhicule électrique pour l'utilisateur
- > Construire des expériences d'achat propres au véhicule électrique
- > Sensibiliser et former les métiers en lien direct avec le client
- > Organiser une campagne de communication en direction des entreprises
- > Favoriser la transition des taxis et VTC vers le véhicule électrique
- > Accompagner les collectivités dans leur politique de mobilité et de promotion du véhicule électrique



Le déploiement d'une offre plus large de véhicules et de services rendant le véhicule électrique plus attractif que le véhicule thermique

- > Pérenniser pendant trois ans les incitations financières à l'acquisition d'un véhicule électrique
- > Soutenir le développement d'une industrie française et européenne du véhicule électrique y compris des batteries
- > Adapter la fiscalité afin de placer le véhicule électrique à parité avec le véhicule thermique
- > Accompagner la vente de véhicules électriques de services levant les obstacles pour le client
- > Informer et rassurer les utilisateurs sur la localisation et la disponibilité des bornes accessibles au public
- > Préparer et stimuler le marché de l'occasion – Sécuriser la valeur de revente (diagnostic batteries)



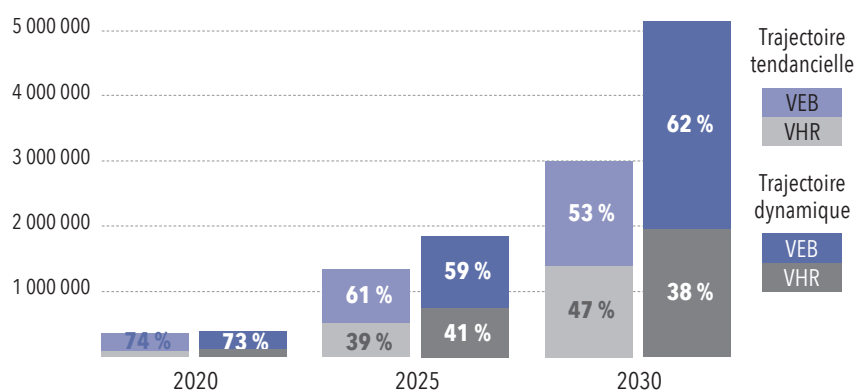
Le développement d'infrastructures de recharge suffisantes pour donner aux électromobilistes l'assurance d'un rayon d'action suffisant

- > Elaborer et piloter des schémas directeurs d'implantation des IRVE accessibles au public
- > Confier aux gestionnaires de réseau de distribution une mission de service public de référent technique dans le déploiement d'IRVE dans les copropriétés
- > Débloquer l'accès à la recharge à domicile en logement collectif
- > Accélérer l'équipement des parkings publics en IRVE
- > Favoriser le développement des IRVE sur les parkings employés des entreprises
- > Déployer une IRVE sur autoroutes et voies rapides permettant les longs trajets
- > Conseiller les acteurs économiques sur l'équipement en IRVE de leurs parking clients
- > Préparer le déploiement de nouveaux modes d'échanges entre véhicules, bâtiments et réseaux

Portée par les grands acteurs industriels et soutenue par l'État, la mise en œuvre de ces recommandations permettra l'accélération du marché

Sous réserve de la mise en œuvre de cet ensemble cohérent de recommandations, **l'étude conclut à la possibilité d'atteindre en 2030 un parc automobile de 5,2 millions de véhicules particuliers électriques (dont 2 millions de véhicules hybrides rechargeables)**. Cette trajectoire s'inscrit en adéquation avec les prévisions gouvernementales et en particulier avec la Programmation pluriannuelle de l'énergie.

Évolution du parc de véhicules électriques particuliers



Comment a été évalué l'effet des mesures préconisées ?

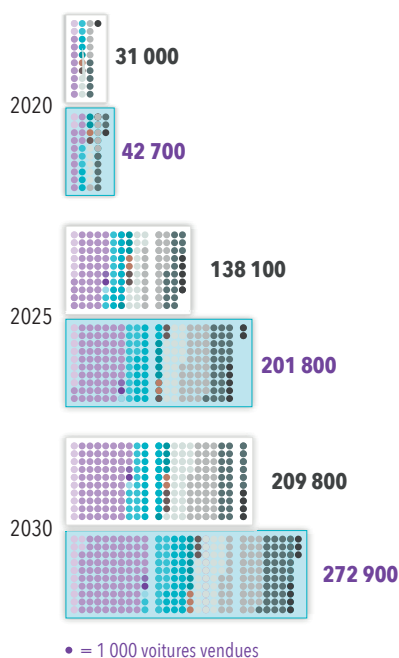
Après analyse du marché, l'étude s'est appuyée sur la définition de 12 segments recouvrant les acheteurs de véhicules, découpés en fonction de l'usage, du type de leur achat (neuf ou occasion) et de leur type de logement.

Ces 12 segments, quantifiés, ont été classés en fonction de leur capacité d'achat d'un véhicule électrique, allant de ceux qui s'équipent déjà à ceux qui ne basculeront qu'en dernier, quand les véhicules d'occasion arriveront en masse sur le marché et quand les infrastructures de recharge seront largement déployées.

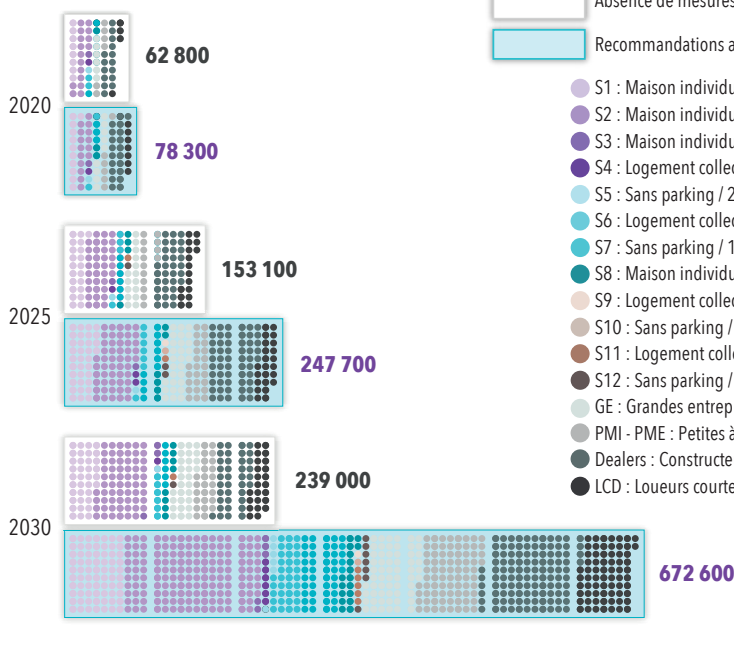
Les mesures ont été identifiées pour accélérer le basculement de chacun des segments vers le véhicule électrique.

Évolution des ventes de véhicules électriques par segment et par motorisation

Hybrides rechargeables



Électriques à batterie



- Absence de mesures (white box)
Recommandations appliquées (blue box)
- S1 : Maison individuelle / 2^d véhicule / CSP +
 - S2 : Maison individuelle / 1^{er} véhicule / CSP +
 - S3 : Maison individuelle / 2^d véhicule / CSP +/-
 - S4 : Logement collectif / 2^d véhicule / CSP +
 - S5 : Sans parking / 2^d véhicule / CSP +
 - S6 : Logement collectif / 1^{er} véhicule / CSP +
 - S7 : Sans parking / 1^{er} véhicule / CSP +
 - S8 : Maison individuelle / 1^{er} véhicule / CSP +/-
 - S9 : Logement collectif / 2^d véhicule / CSP +/-
 - S10 : Sans parking / 2^d véhicule / CSP +/-
 - S11 : Logement collectif / 1^{er} véhicule / CSP +/-
 - S12 : Sans parking / 1^{er} véhicule / CSP +/-
 - GE : Grandes entreprises
 - PMI - PME : Petites à moyennes entreprises
 - Dealers : Constructeurs et véhicules de démonstration
 - LCD : Loueurs courte durée

10 rue Jean Goujon - 75008 Paris - France
Secrétaire général : Gilles Rogers-Boutbien
g.rogers@equilibredesenergies.org
Tél. : +33 (0)1 53 20 13 70

equilibredesenergies.org